

## État des détenus dans les prisons de Paris au 13 germinal an II, en annexe de la séance du 14 germinal an II (3 avril 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

État des détenus dans les prisons de Paris au 13 germinal an II, en annexe de la séance du 14 germinal an II (3 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 115;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1969\\_num\\_88\\_1\\_28958\\_t1\\_0115\\_0000\\_6](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_28958_t1_0115_0000_6)

---

Fichier pdf généré le 01/02/2023

c'est vivre dans la postérité des hommes libres, et honorer la patrie.

Que les traîtres dévoilés pâlisent : la Révolution triomphe de tous leurs attentats, leur chute sera l'effet d'un million de bras levés pour punir leur perfidie, leur scélératesse, et pour ombrager la Montagne. Nous l'avons juré; recevez de nouveau, par notre organe, le serment des sections de Versailles; nous exterminerons les traîtres de la patrie, et les conspirateurs contre la liberté. Restez à votre poste; le nôtre est de vous défendre jusqu'à la mort.

La cinquième section, dite de la Liberté, offre et présente à la Convention une épée à garde d'argent, pour être donnée à celui de nos frères d'armes qui sera reconnu pour s'être distingué à la reprise de Toulon (1).

## 69

La municipalité de Paimpol et la Société populaire de la même commune félicitent la Convention nationale de l'énergie avec laquelle elle étouffe toutes les factions, elle abat tous les conspirateurs. Elles jurent de concourir de tous leurs moyens au triomphe de la Montagne, de la liberté et l'égalité; tous les membres qui la composent sauront mourir plutôt que de retomber jamais sous le joug de la tyrannie. Elles invitent la Convention à rester à son poste, jusqu'à ce que la République ait vaincu les despotes et leurs satellites.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

## 70

[Commune de Paris. Etat des détenus au 13 germ. II] (3)

Noms des prisons	Nbre de détenus
Conciergerie .....	302
Hospice du ci-devant Evêché .....	130
Grande-Force .....	695
Petite-Force .....	302
Irlandais, rue du Cheval-Vert .....	9
Sainte-Pélagie .....	260
Madelonnettes .....	292
Abbaye .....	120
Collège du Plessis .....	142
Bicêtre .....	847
A la Salpêtrière .....	483
Chambres d'arrêt, à la Mairie .....	116
Fermes .....	31
Luxembourg .....	572
Maison de suspicion, rue de la Bourbe ..	460
Brunet, rue de Buffon .....	51
Les Picpus, faubourg Saint-Antoine ....	181
Réfectoire de l'Abbaye .....	103
Les Anglaises, rue Saint-Victor .....	130
Les Anglaises, rue de Loursine .....	115

(1) B<sup>n</sup>, 14 germ.; Débats, n° 562, p. 251; M.U., XXXVIII, 249.

(2) J. Perlet, n° 559.

(3) C 298, pl. 1038, p. 7. Signé: HEUSSÉE, RÉMY, CORDIER.

Caserne, rue de Vaugirard .....	97
Les Carmes, rue de Vaugirard .....	334
Les Anglaises, faubourg Saint-Antoine ..	72
Coignard, à Picpus, n° 6 .....	16
Ecossais, rue des Fossés St-Victor .....	99
Saint-Lazare, faubourg Saint-Lazare ....	634
Mahay, rue du Cheval-Vert .....	86
La Chapelle, rue de la Folie-Renaud ....	46
Belhomme, rue Charonne, n° 70 .....	95
Bénédictins anglais, rue de l'Observatoire .	95
Total général .....	6 915

## 71

Un jeune volontaire de 14 ans, ayant 18 mois de service, et ayant reçu son congé parce qu'on le juge trop faible pour soutenir un plus long service, prie la Convention de lui accorder une place dans un bureau. Renvoyé au comité des inspecteurs de la salle (1).

## PIÈCES ANNEXES

## I

[Gracchus Espinas, au présid. de la Conv., Montpellier, 20 vent. II] (2).

« Représentant,

Je suis le défenseur officieux des opprimés de la commune de Marseillan, le mémoire ci-joint te démontrera les raisons légitimes qui m'ont donné lieu à m'intéresser pour les innocents, veuillez bien communiquer à la Convention le dit mémoire; lorsqu'on demande à être jugé ce n'est pas vouloir surprendre la religion du législateur, cette raison seule doit exciter à vouloir bien adhérer à la demande comprise dans le dit mémoire, daigne président me faire réponse pour savoir si la présente t'est parvenue. »

G. ESPINAS, aveugle.

## a

OUVRAGE CONTRE LES ENNEMIS  
DE LA CHOSE PUBLIQUE

(Qui n'entend qu'une cloche, n'entend qu'un son)

Avis au lecteur

Depuis le commencement de la Révolution on sait qu'il y a eu toujours des êtres malfaisants, qui ont fait l'impossible, pour empêcher les succès de la liberté et de la raison.

On sait aussi que les mêmes êtres se sont actuellement couverts du manteau du patriotisme, et faisant les chauds patriotes, ne s'appliquent qu'à calomnier les vrais Républicains, qu'à les vexer, qu'à inventer de fausses dénon-

(1) J. Sablier, n° 1237.

(2) F<sup>7</sup> 4561 (Hérault). Broch. in-8°, de l'Imp. Marat Bonnariq et Caton Avignon, à Montpellier.